



MUNI-NOUVELLES

Journal de la municipalité de Saint-Thomas-Didyme
www.stthomasdidyme.qc.ca



Volume 30, numéro 8

19 juillet 2010

Mise au point très importante concernant le projet du stationnement de l'église, de la couverture de l'église, de l'asphaltage du lac-à-Jim, de la réfection de l'aqueduc municipal et des dos d'âne de l'avenue Sénéchal.

Chers citoyens et citoyennes.

Depuis quelques jours, des gens me rapportent de la désinformation sur l'ensemble des projets ci-haut mentionnés.

Premièrement, il faut se rendre à l'évidence que nous tenons généralement deux assemblées publiques du conseil par mois et que très rarement nous avons des citoyens intéressés par la politique municipale. Il faut croire que les gens approuvent nos décisions et la façon de gérer leurs biens.

Deuxièmement, la municipalité est en bonne situation financière et est capable de contribuer monétairement quand de bonnes subventions gouvernementales se présentent et sont bénéfiques pour le développement de notre municipalité. Saint-Thomas-Didyme est souvent cité en exemple pour notre manière de faire à plusieurs niveaux: autant à la table de la MRC, que par nos deux députés et notre principale industrie, Abitibi-Bowater pour les relations que nous entretenons.

STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE

Mais revenons à nos projets. Celui qui pose le plus de questionnements est celui du stationnement de l'église. C'est un projet subventionné à 90 % par l'enveloppe de la ruralité. Ce programme provincial nous alloue une somme annuelle récurrente jusqu'en 2014 de 15 000 \$. Ces argents sont alloués à des projets publics qui ont un caractère de développement durable et économique. On ne pourrait pas prendre cet argent pour refaire la couverture de l'église par exemple ou pour des dépenses courantes de la



Monsieur le maire en compagnie de Monsieur Denis Lebel, ministre d'état à l'agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et député du comté à la chambre des Communes et Monsieur Denis Trottier, député du comté Roberval.

municipalité. À ceux qui hésitent à donner leur part pour la couverture de l'église, je vous dis de trouver une autre défaite car celle-ci ne tient pas.

Le projet de mise en valeur du stationnement de l'église a été discuté à la table du conseil municipal depuis au moins trois ans. Il a été évalué et modifié à quelques reprises pour satisfaire et accommoder autant le bureau de notre municipalité que les préoccupations du conseil de la fabrique de la paroisse. Nous avons aussi tenu compte de l'accommodement de l'épicerie qui utilise le stationnement. Les plans ont été conçus par des professionnels. J'ai personnellement consulté un architecte pour la disposition des stationnements. Au fur et

à mesure que les travaux avanceront, vous réaliserez que l'on ne perd pas de stationnements. Il seront aménagés un peu différemment et seront d'avantage fonctionnels

On ne peut prendre une subvention prévue à une fin et l'affecter à une autre fin comme pour la toiture de l'église par exemple.

autant pour les camions (pickup) que pour les autos. Nous avons aussi pensé au déneigement d'hiver. Une bande de sécurité sera respectée le long de l'église. De l'avis des professionnels, en fonction de la pente du toit et des vents dominants, il ne devrait pas y avoir de grosse accumulation de neige sur la toiture de l'église. Il n'y en avait pas avec une couverture de papier. Y-en aura-t-il plus avec de la tôle ?

DÉVELOPPEMENT DU LAC À JIM

Un deuxième projet qui vient de se réaliser est celui de l'asphaltage de 3 kilomètres de chemin au lac à Jim pour la consolidation des acquis touristiques. C'est un projet à caractère économique qui implique la participation financière du gouvernement du Canada, du Québec et de la municipalité à part égale. Dans ce cas aussi, il s'agit d'un programme ayant des exigences très précises. Notre municipalité en profite grâce à la vocation touristique reconnue du lac à Jim. L'asphaltage vient en complément d'un projet de développement non riverain qui est à l'étude présentement et qui devrait prendre forme le printemps prochain si tout va bien. Le financement du projet d'asphaltage est sur une période de 10 ans. Les économies réalisées pour l'entretien de la route de gravier compenseront en grande partie la participation financière de la municipalité. (Nivelage, rechargement, calcium)

Nous profitons du mieux que nous pouvons des subventions disponibles pour la relance économique au pays.

AQUEDUC SUR UNE PARTIE DE LA RUE PRINCIPALE

La réhabilitation d'une partie du réseau d'aqueduc sur la rue principale au montant de 340 000 \$ est financé par le programme de remboursement de la taxe d'accise des gouvernements du Québec et du Canada. La municipalité doit démontrer qu'elle participe selon un seuil minimal et ce seuil est largement atteint en raison de l'effort financier fait pour l'approvisionnement en eau potable au lac Cawachagami. Le programme est le fruit de plusieurs années de représentations des municipalités canadiennes pour la remise à neuf des infrastructures municipales au pays. Il ne faut pas que tous les réseaux tombent en désuétude en même temps.

Nous travaillons ce projet depuis plus de 3 ans. Il a failli pourvoir se réaliser l'an dernier mais il nous manquait du financement, ce qui a été réglé cette année par une nouvelle enveloppe disponible. L'entrepreneur est G. Levesque terrassement inc. et il entend commencer les travaux au retour des vacances de la construction, soit dans la première semaine du mois d'août.

La section du réseau d'aqueduc comprise entre la caisse populaire et Bleuets Fortin sera changée. Les données statistiques des bris ont démontré que c'était la partie du réseau la plus vulnérable aux bris.

INVESTISSEMENTS MASSIFS À SAINT-THOMAS-DIDYME

L'ensemble des travaux subventionnés frôle le million de dollars et la municipalité participe pour une infime partie qui se traduit de plus par des économies à long terme sur l'entretien de nos infrastructures et assure la pérennité de nos investissements.

Nous avons su profiter des programmes gouvernementaux de relance économique.

Voilà pour les infrastructures.

DOS D'ÂNE AVENUE SÉNÉCHAL

Nous avons eu plusieurs représentations de citoyens concernant les dos d'âne dans cette rue. Nous avons préféré les conserver cette année car nous n'avons pas d'autres moyens de sécuriser nos citoyens. Pour l'an prochain, nous étudions la possibilité de relier l'école Jean XXIII, la rue Alfred-Potvin et l'avenue Sénéchal aux trottoirs de la rue principale par une bande piétonnière balisée pour sécuriser les écoliers, les marcheurs et les cyclistes qui sont nombreux à emprunter ce quadrilatère qui est de plus éclairé le soir. Les trois rues sont droites et larges ce qui n'est plus la norme aujourd'hui. Elles favorisent les excès de vitesse et un sentiment de contrôle de la route.

Par contre, en balisant les routes par un lignage et un affichage adéquat, cela crée un effet d'entonnoir qui indirectement donne au

conducteur un appel à la prudence et fera réduire sa vitesse. Ce système est de plus en plus utilisé à travers le Québec et donne des résultats satisfaisants.

À VOTRE SERVICE

J'espère que ce communiqué est assez clair pour tout le monde mais si vous avez des interrogations sur les sujets mentionnés ou d'autres sujets, je vous invite à consulter notre calendrier municipal et à assister aux assemblées. Si par contre c'est impossible, que cet horaire ne vous convient pas, je suis disponible à vous rencontrer 7 jours sur 7 au bureau de la municipalité. Vous n'avez qu'à prendre rendez-vous auprès de Jean-Marc ou Nancy. 418 274-3638

Je suis aussi très réceptif pour toutes rencontres avec des promoteurs qui ont des projets de développement économique ou touristique, ou qui touchent les loisirs, les familles ou tout autre sujet dans notre municipalité.

Je profite de cette occasion pour vous inviter à être généreux et à contribuer à la levée de fonds à laquelle vous avez été sollicité pour redonner à notre église et notre centre communautaire un toit pour 100 ans à venir.

Merci de votre attention.



Denis Tremblay, maire.

RÉSEAU D'AQUEDUC: LES TRAVAUX S'EN VIENNENT

Comme annoncé précédemment, c'est l'entreprise G. Levesque terrassement de Normandin qui a obtenu le contrat pour le remplacement du tuyau d'aqueduc sur la partie de la rue principale située entre la caisse populaire et l'entrepôt de Bleuets Fortin.

Monsieur Michel Levesque nous indique vouloir commencer les travaux au retour des vacances de la construction vu la disponibilité du matériel spécialisé.

On commencera par poser un nouveau réseau d'aqueduc temporaire pour fournir l'eau et la protection incendie aux résidences pendant les travaux.

Par la suite, on excave pour poser un nouveau tuyau d'aqueduc et on refait toutes les entrées de service des résidences des deux côtés de la rue. La méthode utilisée pour traverser la rue est celle du forçage, c'est à dire que l'on ne fait pas de tranchées mais on pousse un tuyau sous la route.

Il faut s'attendre à des bouleversements majeurs sur la rue principale. Une seule voie de circulation sera disponible pendant les travaux sur le tronçon en réaménagement.

Par ailleurs, tous les bris de terrains, d'entrées asphaltées, de gazon, de remparts, etc... seront réparés par l'entrepreneur à la fin des travaux.

Nous remercions la population pour sa compréhension. Nous vous serons reconnaissants de nous signaler tous problèmes qui pourraient survenir et qui peuvent vous sembler anormaux.

Nous sommes aussi conscients que la visite du juge des fleurs prévue le 4 août prochain tombe dans un très mauvais moment mais nous faisons confiance au professionnalisme de la personne qui saura démêler le résultat général des efforts que vous avez déployés jusqu'à maintenant des travaux en cours qui toucheront une partie seulement de votre propriété.

Nous vous invitons à respecter les consignes de sécurité qui seront données et diffusées pendant les travaux.

Merci.

BON SAMARITAIN

Pendant les mois de juillet et août, le Bon Samaritain est fermé mais les responsables viennent sur appel en tous temps.

Denise: 274-2579

Angèle: 274-2161

AUBERGE CENTRE TOURISTIQUE LAC-À-JIM

SOUS LE CHAPITEAU:

Luc Boulianne le samedi 24 juillet

Les Gig's, le samedi 31 juillet

Entrée à prix populaire.

ACTIVITÉS DIVERSES:

Nos brunchs du dimanche matin

Nos bingos du dimanche soir

Le rendez-vous des pilotes de brousse le samedi 14 août

à découper:

Billet de participation au concours d'embellissement 2010. (Tirage au sort des participations reçues. Apportez votre billet au bureau de la municipalité. Un billet par résidence.)

Nom: _____ **téléphone:** _____

Adresse _____